

15 208

# RAPPORT DE STAGE



ORGANISATION POUR LA MISE EN VALEUR DU FLEUVE SENEGAL  
SENEGAL - DAKAR



Présentée par  
Aïssatou KEITA

Sous la direction :  
Mme NDIAYE Aram NGOM

Juin 2015



**Tables des matières**

<u>Remerciements</u> .....	3
Introduction.....	4
1. Environnement et Développement Durable au sein de l'OMVS .....	5
1.1 Organigramme du Haut-commissariat de L'OMVS .....	7
2. Le Cadre du Stage .....	9
2.1 Gestion de l'eau .....	9
2.2 Problématiques liées à la gestion de l'eau transfrontalière du point de vue de la population	11
3. Apport du stage .....	12
3.1 Compétences acquises .....	12
3.2 Difficultés rencontrées et propositions .....	13
4. Conclusion.....	14
<u>Annexe 1</u> .....	15
<u>Bibliographie</u> .....	16

## **Remerciements**

Avant d'expliquer mon expérience de stage en profondeur, j'aimerais remercier le Haut Commissaire Monsieur Kabine KOMARA pour m'avoir permis de suivre ce stage au sein de l'OMVS. Je tiens à remercier toutes les personnes qui m'ont beaucoup appris durant ce stage dont tous les experts de la Direction de l'Environnement et du Développement Durable (DEDD) notamment, Monsieur Lamine NDIAYE, Monsieur AG Attaher, Monsieur Isselmou SENHOURY, Monsieur Ibrahim BAH et Monsieur Alpha Oumar BALDE. De plus, je tiens à remercier tous ceux qui ont eu la gentillesse de faire de ce stage un moment paisible et inoubliable.

Aussi, j'aimerais prendre le temps de remercier Mme Aram Ngom NDIAYE, ma maîtresse de stage pour sa patience et son temps qu'elle a investis tout au long de mon apprentissage au sein de l'organisme. Un grand merci à tout le personnel de l'OMVS pour les conseils qu'ils m'ont donné durant ces quatre semaines et aux stagiaires qui m'ont bien intégré au sein de leur équipe.

Je ne saurais terminer sans remercier ma famille qui m'a toujours encouragé et supporté ou soutenu dans mon cheminement personnel et pour cela je suis extrêmement joyeuse et reconnaissante.

## **Introduction**

Du 18 Mai au 22 Juin 2015, j'ai eu l'opportunité d'effectuer un stage au sein de l'Organisation pour la Mise en Valeur du fleuve Sénégal (OMVS). Étudiante en Relations Humaines à l'Université de Concordia à Montréal, ce stage a été pour moi une possibilité de comprendre les enjeux internationaux qui entourent la gestion de l'eau et d'analyser les problématiques. Au cours de cette formation, j'ai pu intégrer plusieurs structures de l'OMVS. Cela m'a permis de travailler avec plusieurs membres de l'organisation à différent niveau hiérarchique tout en tirant les enseignements des compétences professionnelles et en affinant mon sens critique.

Au-delà d'enrichir mes connaissances en relations humaines, ce stage m'a permis de comprendre dans quelle mesure la diversité culturelle peut être un facteur de développement durable.

Créeé le 11 Mars 1972, l'OMVS est une organisation régionale regroupant quatre pays Africains que sont la Guinée, le Mali, la Mauritanie et le Sénégal. Elle fédère les quatre pays pour un objectif commun, la gestion des ressources hydriques du bassin versant du fleuve Sénégal. L'OMVS est citée comme un exemple réussi de gestion intégrée des ressources en Eau à l'échelle planétaire. Selon l'organisation pour la mise en valeur du fleuve Sénégal (OMVS), l'eau est la source d'énergie qui circule dans les quatre États membres et son objectif principal « est de mettre en œuvre un programme de gestion intégrée et concertée des ressources en eau et des écosystèmes pour un développement durable du bassin » ([portail-omvs.org/présentation/objectifs/objectifs](http://portail-omvs.org/présentation/objectifs/objectifs)).

Aussi, l'OMVS a plusieurs autres missions telles que :

- assurer une sécurité alimentaire aux populations du bassin,
- réduire la vulnérabilité économique des États membres contre les risques climatiques,
- accélérer le développement économique des états membres,
- préserver une balance de l'écosystème entre le bassin et la sous-région,

- aussi sécuriser et améliorer les revenus des populations de la vallée.

Depuis sa création, plusieurs réalisations se sont enchainées dont trois barrages : Manantali et Félou situés au Mali ainsi que Diama au Sénégal.

Mon stage à la Direction de l'Environnement et du Développement Durable (DEDD) a porté essentiellement sur la gestion de l'eau et sur l'impact des relations sociales au sein d'une organisation internationale. Soutenue par Mme NDIAYE Aram Ngom experte en Système d'Informations Géographiques de la DEDD et mon responsable de stage, j'ai pu apprendre dans d'excellentes conditions. Cette dernière partage des responsabilités avec les autres membres de la DEDD telles que :

- la collecte et le traitement de données pour la veille environnementale,
- la mise en œuvre des textes d'application de la charte des Eaux et du code de l'environnement du Bassin,
- le développement de projets et programmes sur le changement climatique,
- l'étude d'impact des projets du Projet de Gestion Intégrée des Ressources en Eau (PGIRE).

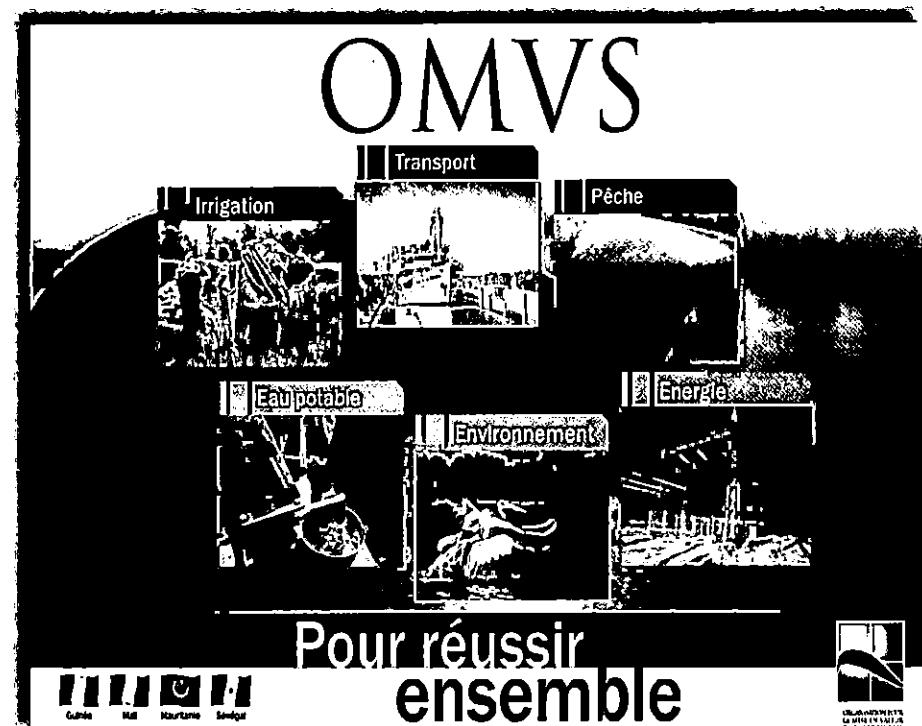
Ce stage a donc été une opportunité pour moi de comprendre la gestion de l'eau à travers les avis de ces experts.

Le rapport qui suit présentera l'environnement et ses enjeux tout en démontrant la gestion de l'eau au sein de l'OMVS. De plus, j'ai tiré des conclusions grâce au travail de groupe avec mes divers contacts.

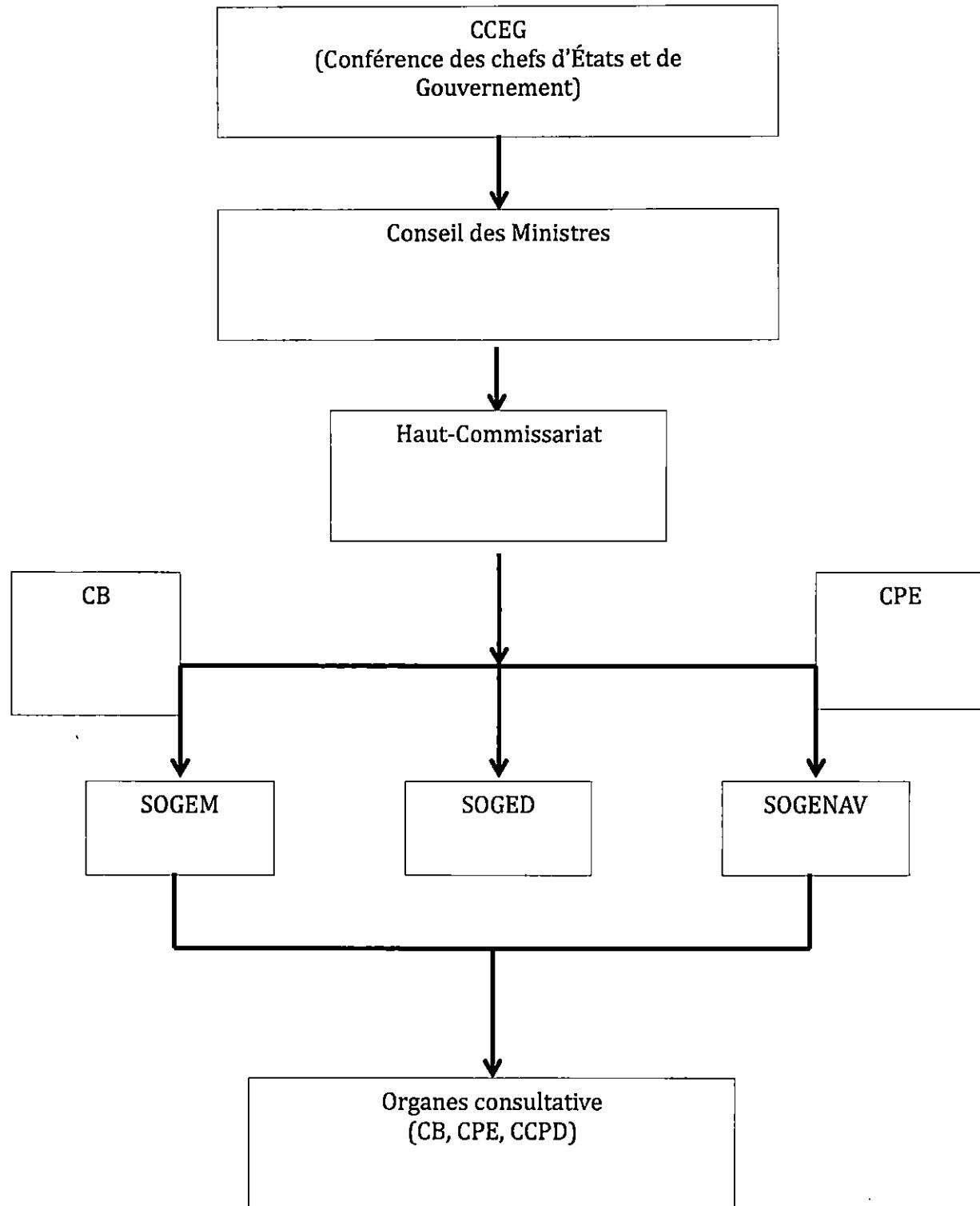
## **1. Environnement et Développement Durable au sein de l'OMVS.**

Il est important de souligner que plusieurs raisons ont poussé les États membres à se regrouper et à créer l'OMVS. En Mars 1972, le bassin du Fleuve Sénégal a rencontré de sévères problèmes climatiques tels que des sécheresses graves, la dégradation des ressources naturelles et des pluies

dévastatrices. À cela, s'est ajoutée la perte de plusieurs terres causée par la salinisation suite à l'intrusion d'eau marine dans le fleuve. Ces dernières n'étant plus cultivables, une majeure partie de la jeune population tente l'aventure. C'est fort de cela que la Guinée, le Mali, la Mauritanie et le Sénégal ont, sur la base de la solidarité, le partage, l'équité et la paix, réuni leur force en vue de créer l'OMVS. Ce n'est qu'en 2006 que la Guinée l'intègre et c'est dans cet état que le fleuve prend sa source. L'OMVS est dirigée par un Haut-commissaire qui est nommé pour quatre ans et qui est assisté par le secrétaire Général aussi nommé pour une même durée. Le Haut-commissariat de l'OMVS est placé sous l'autorité de la conférence de chefs d'État et de Gouvernement.



## 1.1 Organigramme du Haut-commissariat de L'OMVS



La conférence des Chefs d'États et de Gouvernement « définit la politique de coopération et de développement de l'organisation<sup>1</sup> » et le Conseil des ministres s'occupe de la création et de la supervision des lois qui passent par l'OMVS. De plus, il s'occupe aussi d'élaborer toutes les politiques d'aménagement du bassin. Le Haut-commissariat est la branche exécutive de l'organisation dans son ensemble. Il s'assure d' « appliquer les décisions du conseil des ministres » et fait des comptes rendus de toutes les décisions exécutées et de même, pour toutes actions prises. La société de Gestion de l'énergie de Manantali (SOGEM), la société de gestion et d'exploitation du barrage de Diama (SOGED) et la société de gestion et d'exploitation de la navigation sont toutes des sociétés qui permettent une bonne administration des barrages ou de toutes autres infrastructures. Par ailleurs, les organes consultatifs sont des outils d'avis et de recommandations. Parmi ces organismes, on compte la Commission Permanente des Eaux (CPE) qui assure une bonne gestion de l'eau du fleuve Sénégal.

D'autres organes, mis en place par la Gestion Intégrée de Ressource en Eau (GIRE), sont très importants, car ils permettent au Haut-commissariat d'avoir le point de vue des populations du bassin qui expriment leurs besoins à travers divers comités. De là découle la participation équitable de tous les genres. Ces comités sont : l'Organisme Communautaire de Base (OCB), l'Association Des Usagers de L'eau (ADU) qui regroupe les éleveurs, les agriculteurs, les pêcheurs, les femmes, les jeunes, etc., les comités locaux de coordination (CLC), les comités nationaux de coordination (CNC) et les cellules nationales de l'OMVS (un membre qui représente son État). Grâce à la sensibilisation et la participation du public, les informations recueillies, remontent au Haut-commissariat.

Ainsi, l'OMVS s'occupe de la supervision et de la coordination de la plupart des projets touchant le bassin du Fleuve Sénégal. Par exemple, quand un projet est émis, les experts de l'OMVS l'étudient et cherchent du financement auprès de bailleurs internationaux comme la Banque Mondiale.

L'organisation entame les procédures qui permettent la sélection des entreprises, des fournisseurs et ou des consultants. Pour un appel aux entreprises, par exemple, la cellule de passassions des marchés fait des appels d'offres complets, publie des avis d'appel d'offres, reçoit les offres et évalue ces dernières. Par la suite, elle prépare des offres d'évaluation et accepte les rapports d'évaluation. Elle attribue le marché à l'entreprise sélectionnée et fait signer un contrat à ces derniers. Elle notifie le contrat et fait un suivi de son exécution en allant sur le terrain et en s'assurant que le travail est bien fait.

## **2. Le Cadre du Stage**

### **2.1 Gestion de l'eau**

L'OMVS regroupe plusieurs divisions qui traitent toutes parallèlement de l'environnement et du développement durable. Je me suis personnellement intéressée à la Direction de l'Environnement et du Développement Durable (DEDD) qui se nommait jusqu'en 2010 l'Observatoire de l'Environnement. L'objectif de cette direction est de préserver et de maintenir une durabilité de l'environnement. Une dizaine d'experts se partagent des tâches basées sur le document de la réforme de 2010 et le manuel des procédures administratives, financières et comptables de 2011. En plus de ma maîtresse de stage, j'ai eu la chance de rencontrer la majorité des experts de la DEDD. Chaque membre de l'équipe a une tâche qui lui est propre, mais aussi coopère avec son prochain pour un suivi et une coordination complète d'un projet sur le terrain. Il est important de noter que le travail en équipe de tous les membres de la DEDD permet le bon fonctionnement du département puisque l'avis de tous est pris en compte et chacun, tout en utilisant la méthode du consensus, donne son opinion sur le projet émis et de la manière favorable pour sa réussite. Comme l'a mentionné l'expert Agronome de la DEDD, « il faut travailler en synergie, travailler tous ensemble pour avoir de meilleurs résultats ». J'ai pu découvrir le métier sous toutes ses formes et de comprendre de manière

globale les difficultés que les membres de la DEDD, en général, pouvaient rencontrer dans l'exercice de leur fonction. En tant que stagiaire et observatrice, j'ai eu une meilleure compréhension sur l'ensemble des tâches. En plus de faire le développement des documents, des suivis du processus, de la coordination, l'élaboration et la mise en œuvre des projets, les membres de la DEDD travaillent avec les experts du PGIRE.

De plus, cette direction étudie et analyse tout ce qui est en rapport avec l'environnement et le développement durable par la collecte de données sur le terrain. D'une part, le développement durable est un concept qui se veut de freiner la pollution, préserver la biodiversité et permettre aux générations futures d'avoir accès aux ressources naturelles et, aussi, favoriser les énergies renouvelables telles que l'énergie solaire, l'énergie éolienne et l'énergie géothermique. En d'autres mots, il s'agit de répondre aux besoins présents des sociétés sans compromettre ceux des générations futures. Selon l'expert aménagiste de la DEDD M. Ibrahima Samba Bâ, le développement durable implique un développement à long terme où la population locale doit être en harmonie avec les ressources naturelles qui l'entoure. En d'autres mots, ces populations doivent profiter de l'écosystème sans le détruire.

Dans le cas du bassin du fleuve Sénégal, la gestion de l'eau est l'aspect le plus traité et se fait grâce à des lois et à la sensibilisation de la population. D'un point de vue formel, la gestion de l'eau est faite à travers le PGIRE (Projet de Gestion Intégrée des Ressources en Eau). Cette administration consiste à promouvoir des infrastructures adéquates pour la population et l'environnement, à diminuer la pression sur les ressources d'eau naturelles tout en produisant de l'eau potable et que le prix de cette dernière soit équitable, et surtout il faut s'assurer que la population bénéficie d'un taux équitable des revenus. Le PGIRE a cinq activités clés qui se résument en « la modernisation des institutions, par la planification, la gestion et la mise en valeur des ressources au niveau régional et par la promotion de la croissance économique à travers des activités connexes de développement du



secteur de l'eau.» La gestion de l'eau est extrêmement complexe, car du point de vue physique les barrages retiennent beaucoup d'eau en amont et la population en aval manque énormément d'eau. Du point sociologique, cela peut générer des sources de conflits et de jalousie comme le cas des pêcheurs Sénégalaïs et Maliens. Ces derniers se battent pour les poissons qui se trouvent en amont du fleuve. C'est ainsi que la Charte des Eaux intervient. Cette charte contient des règles établies par l'OMVS afin d'assurer une gestion durable des ressources en eau du fleuve Sénégal. Cependant, cette dernière n'a pas connu de décret d'application dans les différents états membres.

## **2.2 Problématiques liées à la gestion de l'eau transfrontalière du point de vue de la population**

L'une des problématiques les plus difficiles liées à la gestion de l'eau est la prévention et la sensibilisation de la population. D'après le document du Projet de gestion des Ressources en Eau et de Développement des usages à Buts Multiples, des « infrastructures pourraient causer des instabilités sociopolitiques de cette région » (Rapport B.M. 2013). En d'autres mots, les infrastructures du bassin telles que les barrages peuvent causer des ennuis entre les populations. De ce fait, le PGIRE a opté pour un Plan d'Action Stratégique (PAS) qui se focalise sur la « perception du public envers les actions de développements proposées dans le bassin et les perceptions sur les questions de gestion environnemental transfrontalière » (Rapport B.M.2013).

Cependant, le point de vue des populations est très difficile à obtenir puisque c'est un long processus très coûteux et ces populations ont des attentes élevées auprès de l'organisation. Selon M. Attaher AG Mohamed, chef de la Division de la protection de l'environnement et du suivi-évaluation à la DEDD, aller sur le terrain et parler aux populations est délicat et pointu. D'après ses expériences personnelles, il faut faire preuve de patience et d'ouverture d'esprit quand on va vers les populations qui vivent près du bassin du fleuve Sénégal. Il rajoute aussi qu'il ne faut jamais prendre des engagements si ces dernières ne peuvent pas être respectées. Détruire la confiance des populations

envers l'OMVS peut nuire aux projets. Il faut faire comprendre aux populations que leurs activités n'aient aucun impact sur l'environnement. D'une autre part, les pratiques traditionnelles d'extraction de l'or avec le mercure des populations du bassin polluent le fleuve. Il faut les faire comprendre en leur montrant d'autres techniques qui ont moins d'impacts négatifs. Aussi, le PGIRE a pris des mesures contre le changement climatique comme la dégradation des terres et la désertification. Une de ses mesures est la création d'une station de pompage et de canaux qui aident au développement de l'agriculture irriguée. Les terres sont alors aménagées et mises en valeur.

Le PGIRE veut s'assurer de la protection de la santé publique, de l'environnement et de la restauration des moyens de subsistance.

## **2. Apport du stage**

Au cours de ce stage, j'ai beaucoup appris. Les apports que j'ai tirés de cette expérience professionnelle peuvent être regroupés autour de deux idées principales : les compétences acquises, les difficultés rencontrées et les propositions ou perspectives.

### **3.1 Compétences acquises**

S'il y a une chose à laquelle je suis fière, c'est le fait d'avoir eu la chance de faire mon stage dans une organisation sous régionale à vocation environnementale où l'on trouve différentes nationalités qui se côtoient et travaillent ensemble pour un but commun. J'ai appris que l'ouverture d'esprit, le travail d'équipe, les relations avec les autres membres de l'équipe, et le dynamisme sont des éléments clés pour un meilleur environnement de travail. J'ai vite réalisé que la patience et la curiosité sont des qualités à prendre en considération quand on rentre dans un milieu professionnel extrêmement complexe. Les relations humaines entre les différents employés dans l'environnement social qui les entoure m'ont appris sur les manières d'agir dans toutes circonstances.

### **3.2 Difficultés rencontrées et propositions**

Durant cette expérience personnelle, j'ai surmonté plusieurs difficultés. Mes premières semaines au sein de l'OMVS étaient difficiles. L'une d'elle fut le manque d'intégration ou d'accueil au sein de l'organisation. J'ai été mise dans la salle Diama sans repère ou encadrement. De plus, j'ai eu de la difficulté à avoir accès aux données de l'organisation. Je me suis vite rendu compte qu'il fallait avoir de l'éthique et faire preuve de force de caractère. Aussi, la difficulté dans les rencontres avec les personnes ressources fut difficile. La plupart du personnel avait un calendrier chargé et j'ai vite compris qu'il fallait que je cherche mes informations le plus vite possible. J'ai senti que le terrain était réticent et hostile en premier lieu, mais mon sourire et mon ouverture d'esprit furent les clés de mon acceptation auprès du personnel. J'ai constaté que l'isolement dans la salle Diama était causé par un manque de valorisation des stagiaires. Après avoir passé quelques jours dans cette salle, j'ai vite compris que l'absence d'un système d'accueil, par exemple un livret d'accueil, explique la raison de cette isolation ou exclusion. J'ai vite pris les choses en main. Chaque matin j'allais rendre visite au personnel dans leur bureau, les saluer (par un *BON MATIN !!*) et poser des questions sur mon objectif de stage et sur l'OMVS. J'ai aussi dû faire face au fait que je venais de loin et que je n'avais pas les mêmes connaissances des lieux que les anciens stagiaires encore présents. J'ai dû faire ma route toute seule et me débrouiller pour profiter pleinement de mon stage. Je ne le regrette pas et je suis fière d'avoir pu le vivre en compagnie de toutes ces personnes aimables que j'ai rencontrées. Ces défis furent des leçons de vie et m'ont rendu beaucoup plus forte.

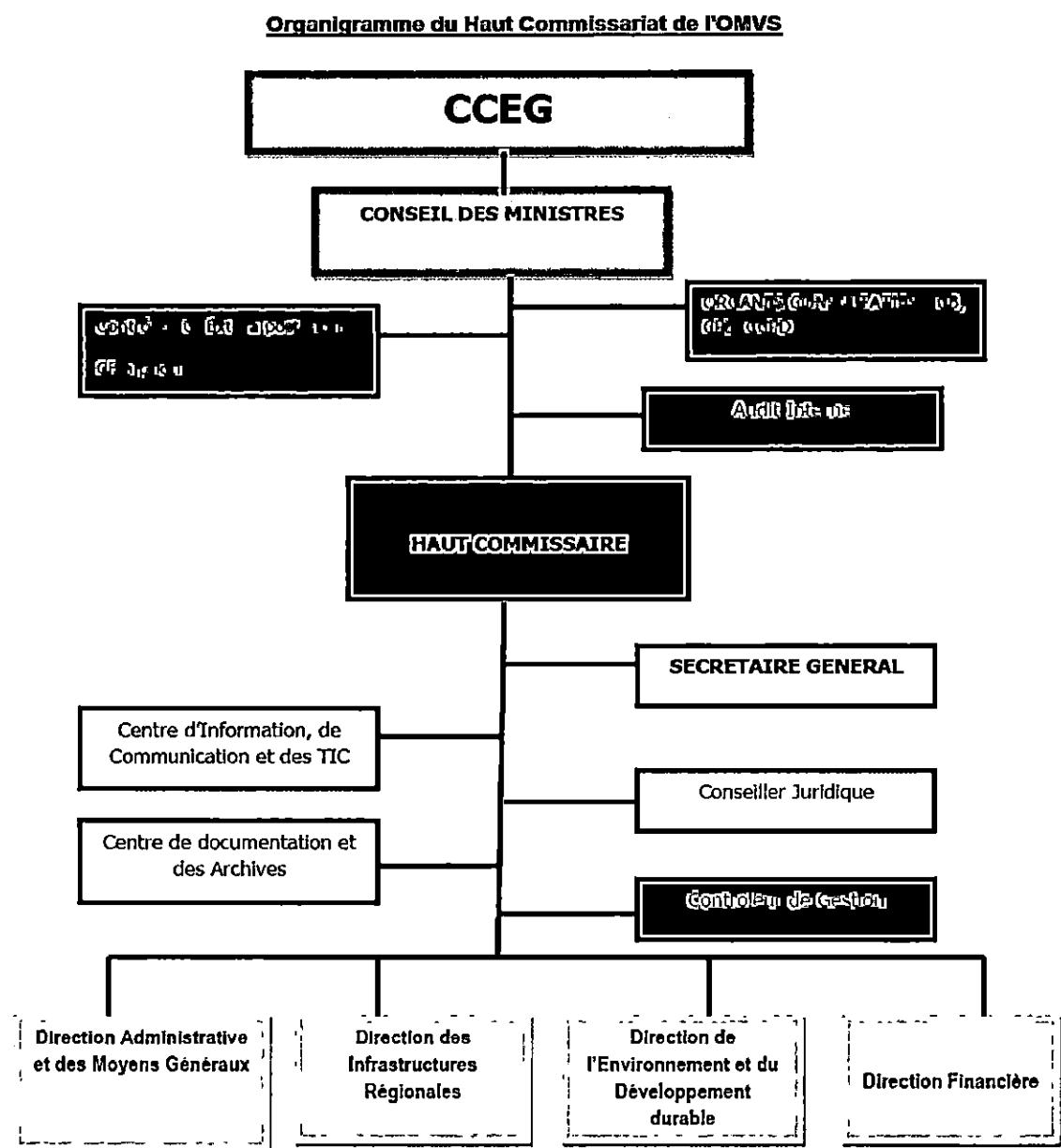
### **3. Conclusion**

Ce stage fut pour moi une manière d'explorer le marché du travail et de comprendre l'univers des relations internationales au sein d'une organisation. Les bienfaits du travail d'équipe et la division des tâches ont été des éléments qui m'ont fasciné. Il a été intéressant pour moi de voir comment travailler et se comporter avec le personnel. Par ailleurs, j'ai réalisé qu'il y avait beaucoup de contraintes dans la pratique du travail bureaucratique. Les limites sont élevées et le stress y est à son comble. Les différentes réalisations de l'OMVS sont la preuve que nous ne pouvons qu'être optimistes quant au futur de cette organisation. Aussi, deux points forts résument la gestion de l'eau de mon point de vue : les infrastructures adéquates et les populations sensibilisées et prévenues. Rien n'est mieux que de travailler sur le terrain et enseigner aux communautés la valeur de l'eau et les impacts de certaines pratiques. Grâce à mon dynamisme et ma personnalité hors du commun, j'ai pu être accepté par le personnel de l'établissement.

Enfin, l'OMVS n'est pas prête de tomber en ruine. Un bel avenir lui est réservé. Tant qu'il y aura le fleuve Sénégal, cette organisation traversera les années et vivra longtemps. Comme l'a si bien dit M. Sylla, coordinateur du PGIRE : « Il y aura toujours de l'eau tant que les mesures mises en place sont respectées par tous ».

## Annexe 1

### Organigramme interne de l'OMVS



## Bibliographie

<sup>1</sup>(Source : portail-omvs.org/présentation/objectifs/objectifs)

Banque Mondiale, (2013), Projet de gestion des ressources en eau et développement des usages à buts multiples du bassin du fleuve Sénégal, p. 188.

